La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première et la seconde clause ont été lues et agréées. La troisième clause a été lue et amendée comme il suit:

Page 1, ligne 23, après "censés" insérez : "entre autres choses."

La quatrième et la cinquième clauses ont été lues et agréées.

La sixième clause ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme il suit : Page 2, ligne 34, retranchez : "pour la somme qui aura été fixée" et insérez : "suivant qu'il aura été prescrit."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS: 9.

Non-contents: 19.

Ainsi elle a été résolue négativement.

La dite sixième clause et les clauses restantes ont été séparément lues et agréées. Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'hohorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif aux pharmaciens,"

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. O'Donohoe,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes dans les mots suivants:

Attesté,

Chambre des Communes, Lundi, 29 mars, 1886.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable sir Adolphe Caron, les honorables messieurs Blake et Laurier, et messieurs Cameron (Huron), Colby, Daly, Davies, Desjardins, Fortin, Macmillan (Middlesex), Ouimet, Scriver, Tassé, Weldon, Wells et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre soit concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

J. G. Bourinot, Greffier de la Chambre.